

—
 REDACTION,
 ADMINISTRATION
 IMPRIMERIE
 PATRICE LUMUMBA
 2^{ème} ETAGE
 B. P. 341
 TEL : 51.50
 CONAKRY
 REPUBLIQUE
 DE GUINÉE
 —

HOROYA

Directeur politique :
 LEON MAKA

Directeur de publication :
 TIBOU TOUNKARA

Directeur : FODE BERETE

SEPTIEME ANNEE 1967

N° 1116

VENDREDI 3 Février 1967

4 pages - 25 Francs

Première session 1967 du C. N. R. à Labé

« Un combat à outrance pour une production toujours accrue de tous les biens dont le peuple a besoin
 Tel est l'ordre que nous donne la Révolution »

souligne le Secrétaire Général du Parti à la séance d'ouverture

Nous poursuivons la publication du discours magistral du Secrétaire Général du Parti prononcé à l'ouverture de la première session 1967 du Conseil National de la Révolution à Labé.

ENSEIGNEMENT (suite)

Les rapports spéciaux que les camarades Ministres Délégués sont invités à exposer devant le Conseil National de la Révolution nous permettront de connaître les critiques et les suggestions recueillies au cours de ces séminaires.

Il est donc possible que les débats qui seront instaurés autour des divers problèmes liés au développement et au perfectionnement constant de notre enseignement nous conduisent à de nouvelles décisions opportunes. D'ores et déjà, nous savons que la formation qualitative des enseignants, le programme des différents cycles, le régime de vacances, la répartition des tâches entre les différents échelons du département de l'éducation nationale, l'effectif des classes, la création de nouvelles classes pour les collè-

ges et les lycées, les conditions de mutation des Enseignants, etc., prendront une bonne place dans les rapports de nos camarades Ministres Délégués.

Toutefois, une question a particulièrement retenu l'attention du Bureau Politique National. Elle intéresse l'élévation du niveau de l'instruction générale.

A cet effet, tenant compte de l'âge normalement requis pour que le jeune élève puisse assimiler plus facilement les connaissances qui lui sont dispensées à partir du 2^e cycle de l'enseignement, le Bureau Politique National, après une étude approfondie des programmes des divers cycles d'enseignement, vous propose de modifier la durée respective des cycles comme suit :

- 1^{er} cycle : durée 6 ans au lieu de 5,
- 2^e cycle : durée 3 ans au lieu de 4,
- 3^e cycle : durée 3 ans sans changement.

De ce fait, si le C.N.R. adopte cette proposition, l'entrée dans les collèges d'enseignement général, d'enseignement technique ou d'enseignement rural se ferait normalement après 6 années d'é-

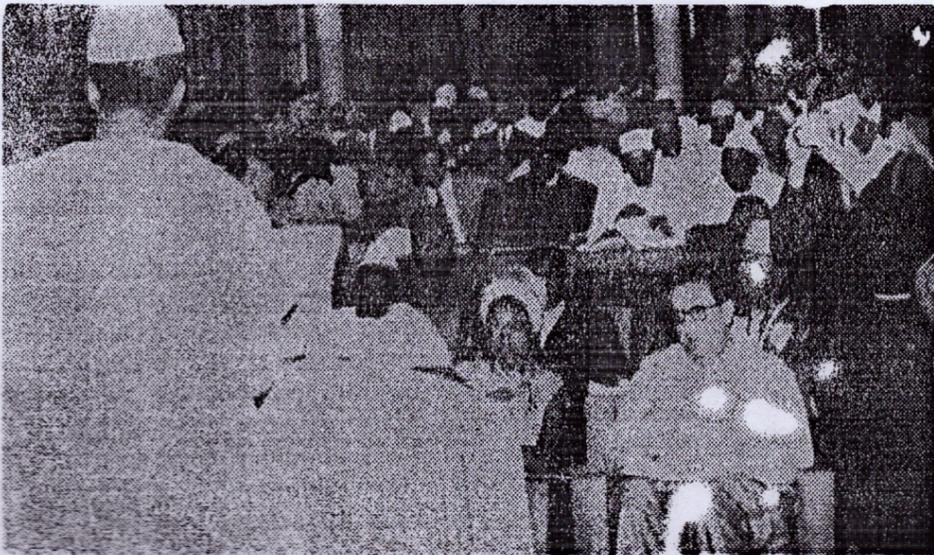
tudes, la première classe de ces collèges devenant à l'avenir la 7^o.

Aussi, devons-nous proposer au CNR qu'à partir de la prochaine année scolaire soit rendus obligatoires la connaissance de l'alphabet national et l'enseignement de nos langues nationales dans tous les Etablissements scolaires.

Dans le domaine particulier de l'éducation politique et idéologique, le BPN vous propose un programme et des manuels d'enseignement politique et civique qui ont été établis par sa commission culturelle. Ce programme et ces manuels annexés au présent rapport, devra faire l'objet d'une étude sérieuse au sein des organismes dirigeants du parti, des syndicats et de la jeunesse. Les observations et suggestions éventuelles formulées par ceux-ci devront parvenir à la Permanence Nationale du Parti avant le 31 mars 1967.

L'avenir heureux des jeunes de la campagne est de plus en plus conditionné par la nature révolutionnaire, la valeur scientifique et la qualité sociale de l'enseignement qu'ils recevront. La nouvelle Education qui doit, grâce à la liaison intime du savoir au savoir-faire, de la théorie à la pratique, doter l'homme et le peuple de capacités de compréhension et de création toujours plus grandes, concerne tous les domaines politiquement, économiquement et socialement utiles à la promotion continue de la paysannerie guinéenne.

Pour atteindre rapidement nos objectifs de bonheur, les Responsables et les militants du P.D.G. doivent demeurer conscients de ce que le travail humain constitue une obligation sociale et une nécessité vitales. Or, l'activité créatrice de l'homme pour s'élever, a nécessairement et constamment besoin de s'appuyer sur les connaissances et les capa-



Ouverte le 27 Janvier 1967, la première session 1967 du CNR a clôturé ses travaux, le mardi 31 Janvier 1967 à Labé.

Sur notre Photo, le Secrétaire Général du Parti prononçant le discours de clôture.

(Suite page 2)

LA VIE DANS LA NATION

DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DU P. D. G.

(Suite de la première page)

cités pratiques du producteur, lesquelles ne peuvent se généraliser et s'approfondir sans un développement conséquent de l'enseignement technique et scientifique dans tout le pays. Déjà, nous avons affirmé notre ferme volonté de mettre tous les moyens de l'instruction et de l'éducation à la portée du peuple.

En effet, rejetant tout principe de limitation arbitraire du développement des connaissances et des capacités du peuple, notre parti et notre Etat ont entrepris d'appréciables efforts pour doter chacune de nos 29 régions de lycées et la plupart de nos gros villages de collèges et d'écoles primaires. Toutefois, nous devons regretter que malgré l'importance que nous accordons à l'enseignement technique, les établissements d'enseignement général bénéficient encore de plus de crédits budgétaires, et partant, disposent actuellement d'une infrastructure matérielle plus solide et plus moderne. En conséquence, nous invitons les Autorités régionales à procéder à l'amélioration de l'état matériel et des conditions de fonctionnement des collèges d'enseignement rural et des collèges d'enseignement technique, des lycées techniques et des Ecoles professionnelles.

Pour les mêmes raisons, de sérieux efforts méritent d'être déployés pour assurer désormais au personnel Enseignant C.E.R. des logements convenables et un ravitaillement correct en articles et biens de consommation.

Accorder la préférence à l'enseignement technique et professionnel, c'est vouloir engager le pays dans la véritable et juste voie de son édification concrète, c'est vouloir former l'homme et le peuple pour qu'ils puissent transformer et domestiquer les forces de la nature en vue de la satisfaction pleine et entière de leurs besoins matériels et moraux. Nous avons récemment déclaré que «la vie n'est pas une course de vitesse mais plutôt une course de fond». Dans cet esprit qui ne permet pas que la forme prenne le pas sur le fond, que le particulier ne le général et se substitue à lui, enfin que le présent compromette l'avenir, notre Parti et notre Etat doivent continuer à développer l'homme et ses capacités intellectuelles, physiques et morales, à renforcer les bases matérielles et politiques du progrès grâce à l'adaptation continue des structures de la Nation aux impératifs de l'histoire et aux aspirations du peuple à la prospérité dans la liberté et à la dignité dans la paix.

Sur le plan de la conscience et de la pratique révolutionnaires, le militant doit s'efforcer d'être un producteur compétent, un responsable efficace au sens propre du terme.

C'est à ce prix et à ce prix seulement

que la révolution cessera d'être «dirigée» pour être conduite par le «déterminisme scientifique», fruit des plus hautes qualités, des plus riches connaissances, et des meilleures expériences de tout un peuple.

Alors près avoir, dans un élan de confiance et d'enthousiasme, projeté la révolution à la hauteur de ses espérances, notre peuple militant doit hisser nécessairement son action créatrice jusqu'à la pensée révolutionnaire qu'il a lui-même engendrée, sinon il cesserait d'être révolutionnaire et la révolution d'être populaire et capable de se dépasser. Elle serait finalement à la merci des forces contraires qu'elle secrète et des ennemis qui l'entourent.

Il est clair que les capacités de la révolution résident fondamentalement dans les capacités du peuple; c'est donc ces capacités qu'il faut accroître sans cesse, qualifier sans arrêt, développer sans faiblesse.

A l'étape actuelle de la révolution guinéenne, l'engagement politique doit placer le militant au devant de l'action, dans l'action et toujours avec et pour le peuple.

La fermeté que notre peuple réclame pour ne pas se voir frustré des fruits de son combat et que la révolution ne cesse de requérir pour poursuivre sa marche ne peut pas émaner d'une autorité extra-

Artisans et instruments de la révolution, nous devons rester convaincus que la révolution est exigence, exigence intellectuelle, exigence morale, exigence matérielle, étroitement unies par une constante volonté de vaincre

Ahmed Sékou Touré

populaire; elle émanera, essentiellement de la conscience du peuple, car plus cette conscience s'élèvera, plus son action se purifiera et se poursuivra avec énergie, avec foi et certitude dans la victoire finale.

Réfléchissons: ce n'est ni l'Etat, ni le Parti qui peuvent barrer définitivement la route à la paresse, au mensonge, au parasitisme, à l'égoïsme, en un mot à toutes les tares que la société recèle, à tous les penchants négatifs qui inclinent vers la facilité et l'insouciance.

C'est là une tâche militante, un devoir «responsable».

Il n'y a pas, pour l'homme conscient, de «force supérieure» qui puisse le dominer, si lui-même s'y refuse.

La contre-révolution, nous l'avons dit, c'est la scorie de la révolution: s'il y a

scorie, c'est que nulle société n'est de pur métal. Ces déchets résiduels sont en rapport d'importance avec le degré de conscience et l'ampleur de l'action transformatrice de la société.

Or, interrogeons-nous? Que sont tous ces faux-chômeurs, ces petits trafiquants, ces démagogues, en un mot, ceux-là qui, continuellement, trichent avec notre pacte social, se servent de la révolution, trahissent le peuple? Dans les faits et pour l'histoire, ce sont des malfaiteurs. Psychologiquement pour la plupart, ce sont des inconscients et des inadaptés sociaux. Ils sont souvent au premier rang de nos meetings, y crient le plus fort et applaudissent le plus bruyamment. Il leur faut bien une couverture! Ce qu'ils ignorent, c'est qu'ils ne trompent qu'eux-mêmes. La comédie qu'ils jouent, ils en sont les seuls dupes, sans le savoir. Néanmoins faudrait-il qu'ils ne puissent abuser, ne serait-ce qu'un seul de nos militant; cela est moins sûr.

Quoiqu'il en soit, malfaiteurs ou incapables sociaux, contre-révolutionnaires conscients ou inconscients, leur nocivité est la même, qu'elle que soit la terminologie employée pour qualifier ces éléments négatifs. Si certains parmi eux peuvent être sauvés à force de rééducation et de persévérance, d'autres, un jour ou l'autre, se trouveront fatalement en face de la révolution et de son glaive. Ce seront les plus téméraires, donc, les plus nocifs.

Il apparaît bien, après ce survol de notre aire d'action révolutionnaire, que plus que jamais, s'impose à notre peuple militant un effort accru de qualification: s'éduquer, se perfectionner, s'améliorer, augmenter ses facultés, développer ses capacités, accroître ses responsabilités sociales, parvenir à une plus haute conscience professionnelle, élever le niveau de sa production, voilà les exigences majeures de la Révolution!

Une société qualitativement supérieure, c'est essentiellement une société au sein de laquelle chacun assume continuellement plus de responsabilités. C'est une société qui reflète avec une rigoureuse constance de précision et de fidélité, les justes aspirations et les besoins du peuple.

Dans cette entreprise de perfectionnement ininterrompu celui qui renonce est voué à l'échec, que ce soit le peuple, le groupe ou l'individu; la victoire n'est réservée qu'à ceux qui ont délibérément accepté de s'imposer la loi de l'effort créateur, moteur de tout développement et instrument de toute promotion.

Une révolution populaire ne peut ni agir, ni penser par procuration. Elle pense et agit par le peuple, c'est-à-dire, par elle-même. Le bonheur ne s'offre pas, il se mérite, il se construit.

(A suivre)

LA GUINÉE - L'AFRIQUE - LE MONDE

Résolution de politique générale

(Suite de la page 4)

— L'organisation de l'enseignement de nos langues nationales à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Félicite les Enseignants dont l'effort méritoire a permis en dépit de certaines difficultés matérielles d'atteindre les résultats qui font aujourd'hui honneur à notre Etat et les invite à redoubler d'effort pour acquérir encore plus de qualification afin d'assumer avec plus d'efficacité leur noble tâche ;

Félicite et encourage les élèves de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Macenta pour les succès importants obtenus par eux dans l'application des principes révolutionnaires de notre enseignement ;

Adopte les conclusions générales des séminaires organisés par les Ministres Délégués modifiant en particulier la durée respective des Cycles comme suit :

1er Cycle : durée 6 ans au lieu de 5

2ème Cycle : durée 3 ans au lieu de 4

3ème Cycle : durée 3 ans (sans changement).

b) — Le régime des vacances scolaires ramenant sa période aux mois d'août et de septembre avec suppression de la nouvelle année transitoire 1966-1967.

INVITE :

Le Gouvernement à prendre toutes les mesures et décisions susceptibles de mettre les services techniques et pé-

ANNONCES

Par décision du Gérant, conformément aux Statuts de SHELL-GUINEE le siège Social de cette Société, précédemment fixé à Conakry Immeuble MARC CENAC 4ème Avenue, est transféré à l'Immeuble Cissé Frères à l'Angle de la 6ème Avenue et du 5ème Boulevard à Conakry et ce, à compter du 30 Janvier 1967.

A CHAQUE
PEUPLE
SA CULTURE

dagogiques du Département de l'Education Nationale dans les conditions matérielles et morales favorables à un meilleur fonctionnement.

CREATION D'UN INSTITUT DE MEDECINE TRADITIONNELLE

Considérant l'existence en République de Guinée d'une Médecine Traditionnelle très développée et d'une flore reconnue comme particulièrement riche en plantes médicinales ;

Considérant l'impératif révolutionnaire de la réhabilitation de nos valeurs scientifiques et culturelles et par conséquent l'étude et la vulgarisation des connaissances accumulées par notre Peuple dans le domaine médico-pharmaceutique ainsi que l'exploitation rationnelle de nos ressources abondantes en drogues médicales ;

Approuve la création d'un Institut de Médecine Traditionnelle ;

Invite les responsables et les militants du Parti à apporter leur contribution aux enquêtes et travaux de recherches de l'Institut de Médecine Traditionnelle.

COMITE INTER-ETATS

Félicite le Gouvernement pour les efforts qu'il a déployés dans la mise sur pied du Comité Inter-Etats entre les Etats Riverains du Fleuve Sénégal : le Mali — la Mauritanie — le Sénégal et la Guinée ;

Constate cependant que malgré la détermination farouche de notre Gouvernement en vue de la réalisation de ce groupement régional avec ses voisins en conformité avec les recommandations de la Charte de l'OUA, les ingérences étrangères empêchent le Gouvernement Sénégalais de donner suite aux décisions prises en commun, qui devaient trouver leur première concrétisation dans la réunion prévue à Labé (en République de Guinée) lors de la Conférence tenue par les 4 Chefs d'Etat à Nouakchott (République de Mauritanie) ;

Réaffirme la détermination farouche de notre Parti et de son Gouvernement d'œuvrer inlassablement au raffermissement constant des liens de coopération qui unissent déjà la République de Guinée à tous les Etats frères voisins ;

Déplore l'attitude négative du Gouvernement Sénégalais qui assume en ce moment la responsabilité du mauvais fonctionnement du Comité Inter-Etats ;

Décide de suspendre la participation Guinéenne au fonctionnement du Comité Inter-Etats jusqu'à l'application des décisions prises par la Conférence de Nouakchott ;

Tient le Gouvernement Sénégalais pour responsable de la détérioration des relations avec la Guinée dont la politique indépendante et fraternelle est demeurée égale et coopérative à l'égard de tous les Etats voisins ;

Apporte son total soutien aux Peuples de la Guinée-Bissau, de l'Angola, du Mozambique, de la Somalie-Dibouti, de la Rhodésie etc... en lutte pour leur indépendance nationale ;

Flétrit la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud ;

Soutient sans réserve la juste lutte du courageux peuple du VietNam pour son indépendance et l'unité de sa patrie ;

Lance un vibrant appel à tous les peuples épris de li-

berté pour qu'ensemble ils dégagent les moyens en vue d'arrêter définitivement les atrocités et les crimes de l'impérialisme contre la liberté et le progrès historique des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.

SOLIDARITE AFRICAINE ET SITUATION INTERNATIONALE

Face à l'action destructive de l'impérialisme et au cynisme avec lequel ses fantômes africains clament leur soumission, le Conseil National de la Révolution engage le Bureau Politique National et son Gouvernement à poursuivre énergiquement leur action tendant à renforcer les liens de solidarité fraternelle unissant notre Etat aux Etats progressistes du monde.

Il se réjouit de l'aboutissement heureux de l'initiative prise par notre Gouvernement de proposer aux Etats progressistes africains une réunion ayant pour but d'assurer la coordination et le renforcement de leur action défensive et offensive face aux assauts agressifs des ennemis des peuples africains.

Grâce au P.D.G. et à son action émancipatrice sous la direction éclairée et dynamique de son Bureau Politique National avec à sa tête, le grand patriote africain, le fils bien aimé de notre peuple, le Président Ahmed Sékou Touré, la liberté et la dignité, ces grandes vertus humaines et ces inestimables richesses sociales sont devenues désormais les attributs normaux de la vie de l'homme et de la femme grâce aux structures essentiellement populaires, aux qualités profondément démocratiques et à la nature fondamentalement progressiste de la nouvelle Société.

Les militants et les militantes du P.D.G. doivent continuer à se mobiliser et à exercer la vigilance toujours accrue en vue de poursuivre leur participation efficace, au coude à coude avec tous les autres peuples, à la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme pour la Paix, le Progrès démocratique et social en Afrique et dans le Monde.

LE C. N. R.

SPORTS... SPORTS... SPORTS...

FOOTBALL

La coupe P. D. G. débute dimanche

Après le championnat national qui dure depuis le 15 janvier, la coupe P.D.G. de foot-ball débutera dimanche 5 février. Pour l'honneur de leurs fédérations respectives, pour le progrès du foot-ball guinéen, et pour le renforcement de la fraternité au sein de la J.R.D.A. plus de cinq cent jeunes seront engagés dans cette bataille sportive qui se veut loyale.

A l'instar des saisons précédentes, toutes les équipes fédérales y sont engagées. Corps et âme chaque concurrent se battra pour s'élever vers le titre national qui depuis trois saisons consécutives, reste le monopole de l'équipe fédérale de Conakry.

Le programme de cette première journée est établi comme suit.

LIGUE MARITIME

Sur le Stade de Dubréka, Boffa contre Forécariah

Sur le Stade du 28 Septembre Kindia contre Fria

Sur le Stade de Boffa, Dubréka contre Boké.

LIGUE DE LA MOYENNE GUINEE

Labé contre Koundara à Gaoual ;

Mali contre Gaoual à Labé ; Mamou contre Tougué à Pita ;

Dalaba contre Pita à Mamou.

LIGUE DE LA HAUTE-GUINEE

Kérouané contre Faranah à Kouroussa ;

Kankan contre Dinguiraye à Dabola ; Kouroussa contre Dabola à Kankan.

LIGUE DE LA GUINEE-FORESTIERE

Kissidougou contre N'Zérékoré à Macenta ;

Gueckédou contre Beyla à N'Zérékoré ;

Yomou contre Macenta à Beyla.

Le match Conakry-II-Télémélé a été reporté à une date ultérieure.

Par ailleurs, Conakry-I vainqueur de la Coupe 1965-1966 est exempt de ce premier tour.

MONDE EN BREF

ZAMBIE. — « La Zambie est toujours en faveur de l'emploi de la force pour mettre fin à la rébellion rhodésienne », a déclaré lundi M. Simon Kapwepwé, ministre zambien des Affaires étrangères, à son arrivée à Londres, venant des Nations-Unies.

— Les sanctions internationales contre la Rhodésie, a-t-il

ajouté, ne peuvent pas réussir. En fin de compte, la Grande-Bretagne devra faire usage de la force ».

Le ministre s'est déclaré convaincu que le rapport qu'U Thant, secrétaire général de l'ONU, présentera en mars prochain sur les résultats des sanctions prouvera leur inefficacité.

Mardi 31 janvier 1967 à Labé

Résolution de politique générale

Adoptée à l'issue des travaux de la première session 1967 du C.N.R.

La première Session 1967 du Conseil National de la Révolution du P.D.G., réunie à Labé les 27, 28, 29, 30 et 31 janvier 1967.

Après avoir suivi avec une attention particulière le discours d'ouverture prononcé par le Secrétaire Général du Parti Démocratique de Guinée, le Président Ahmed Sékou Touré, traitant notamment :

1^o - Du comportement du Révolutionnaire conséquent, en permanence engagé avec courage et honnêteté dans la lutte à outrance contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme et le sous-développement en vue de la réalisation de toutes les aspirations populaires ;

2^o - Du recrutement sélectif, de l'éducation morale et politique des milices populaires et de la création des «Comités de Défense de la Révolution» dans les Usines, quartiers et villages ;

3^o - De l'organisation avec le concours de l'Armée Populaire, de l'instruction et l'exercice au combat de nos populations ;

4^o - Du choix des responsables politiques courageux et honnêtes lors des renouvellements des organismes dirigeants du Parti ;

5^o - De la mobilisation rurale autour du mot d'ordre «Se suffire» en vue de la suppression définitive de toute importation de riz ;

6^o - De la nécessité de certaines réformes de structures de l'Etat en raison de l'accroissement et de la complexité des tâches administratives actuelles ;

7^o - De la gestion et du contrôle des Coopératives de Production, de Consommation et de Transport ;

8^o - De la préparation, de la délibération et de l'exécution des budgets d'Arrondissement ;

9^o - De l'organisation des travaux collectifs des moissons par voie d'investissement humain comportant la mobilisation de tous les hommes et femmes valides des villes et des villages ;

10^o - De la situation internationale caractérisée par une recrudescence des activités offensives de l'impérialisme et du néo-colonialisme tendant à la mise à exécution de sa stratégie pour un nouveau partage du monde.

Considérant : l'aggravation de la situation internationale plaçant l'O.N.U. dans l'incapacité d'assurer aux peuples dépendants l'appui et la caution d'une autorité morale indiscutable :

- la division et l'affaiblissement du camp socialiste dû à des divergences idéologiques profondes ;

- les deux tendances contradictoires qui dominent la lutte des peuples africains : une **tendance conservatrice** imposant aux masses populaires des formes monstrueuses d'association avec les puissances colonialistes et une **tendance progressiste** incarnant les profondes aspirations de nos peuples, et dirigeant leurs activités militantes vers l'indépendance réelle et le progrès social ;

- la paralysie de l'O.U.A. et les manoeuvres réactionnaires tendant à faire de cette organisation un instrument docile de l'impérialisme.

Après avoir entendu :

a) - Le rapport sur le Comité Inter-Etats du Bassin du Fleuve Sénégal ;

b) - Le rapport sur la création d'un Institut de Médecine Traditionnelle ;

c) - Les rapports présentés par les Fédérations traitant :

1^o - de la situation politique dans les régions administratives,

2^o - des résultats de la campagne agricole en cours et tirant les leçons des succès et des insuffisances en ce qui concerne la production et la commercialisation ;

a) - des produits vivriers,

b) - des produits industriels,

c) - des produits d'exportation.

3^o - du redressement de la situation financière des Régions, et de l'exécution des budgets d'Arrondissement ;

4^o - de la situation scolaire des Régions ;

5^o - du fonctionnement des Magasins Généraux.

Après de larges débats : Approuve les rapports mentionnés ci-dessus.

Félicite les militants et les militantes du P.D.G. pour les magnifiques résultats enregistrés dans tous les domaines de la vie nationale et les encourage à redoubler d'effort, en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Plan Septennal.

SUR LES MILICES POPULAIRES

Décide de créer des «Comités de Défense de la Révolution» sur la base d'une large autonomie au niveau des Usines, quartiers et Bureaux dans les structures horizontales et verticales du P.D.G. dont les organismes dirigeants exerceront, à leurs échelons respectifs, le pouvoir de commandement et de contrôle ;

Salue les initiatives prises par certaines fédérations, en particulier celles de Conakry-I et Conakry-II lesquelles, à l'occasion des événements d'Accra du 29 octobre au 5 novembre 1966 ont assuré par les soins vigilants de la Milice Populaire, la mise en place d'un dispositif défensif et offensif efficace ;

Invite les fédérations à étudier à leur niveau un ensemble de dispositifs défensifs et offensifs allant de la garde des points stratégiques des Régions à un quadrillage systématique de l'ensemble du territoire national ;

Se félicite de la création par le Bureau Politique National d'un Centre Spécial de formation des encadreurs des milices populaires ;

Approuve en ce qui concerne les Brigades du service civique, les conditions de recrutement, de formation politique, idéologique, militaire ainsi que celles relatives à leur entretien et leur utilisation, proposées dans le rapport du Bureau Politique National ;

Décide de fixer du 1er au 25 avril 1967 les dates de renouvellements des organismes dirigeants des Comités de base, précisant que l'exigence première de la Révolution reste la promotion exclusive aux postes de combat et de responsabilités des militants et militantes les plus capables de défendre avec désintéressement et courage les intérêts du Peuple ;

Fixe aux 28, 29, 30 septembre et 1er octobre 1967 la tenue du 8ème Congrès National du P.D.G. à Conakry dans le nouveau Palais du Peuple (en construction) ;

Engage le Peuple de Guinée à poursuivre ses efforts de production avec l'objectif de «Se suffire» en vue de supprimer définitivement

toute importation de denrées alimentaires et de consacrer toutes ses ressources disponibles à la réalisation des projets de développement économique, social et culturel ;

Devant la recrudescence de l'exploitation clandestine du Diamant et la réapparition du trafic sur cette pierre précieuse, le Conseil National de la Révolution condamne ces activités préjudiciables à l'intérêt national et invite toutes les autorités politiques et administratives à y mettre fin par tous les moyens en leur possession ;

Approuve les réformes de structures de l'Etat ;

Approuve également les règles d'incompatibilité entre les fonctions politiques des responsables dirigeants du Parti et les charges de gestion des Coopératives ou des Sociétés de Caution Mutuelle ;

Invite les gouverneurs de Région à soumettre à la délibération des Comités Directeurs siégeant en Conseil d'Arrondissement, les budgets d'Arrondissement avant toute exécution.

SUR L'ENSEIGNEMENT

Le Conseil National de la Révolution, après avoir entendu les conclusions des séminaires des enseignants présentés par les Ministres Délégués et suivies de l'exposé du Secrétaire Général du P.D.G. sur les problèmes de l'Education Nationale et portant notamment sur :

1^o - La formation qualitative des Enseignants Guinéens ;

2^o - Les programmes des différents Cycles d'Enseignement dans le souci de les mieux équilibrer en vue de faciliter aux élèves, l'assimilation rapide des connaissances scientifiques et techniques, indispensable au développement économique, social et culturel du Pays ;

3^o - Le régime des vacances scolaires en vue de les placer dans la période de l'année propice à une meilleure insertion des activités productives des jeunes scolaires dans le programme agropastoral ;

4^o - La répartition des tâches entre les différents échelons du Département de l'Education Nationale afin de conférer souplesse, harmonie et une plus grande efficacité au fonctionnement des Ser-

vices Administratifs, Pédagogiques et Techniques de ce Département ;

5^o - Les effectifs des classes et la création de nouvelles classes pour les Collèges et les Lycées dans le but de répondre aux exigences d'un développement continu de l'Enseignement et de la culture au profit de nos populations ;

6^o - Les mutations des enseignants et la préparation des rentrées scolaires ;

7^o - L'amélioration de l'état matériel et des conditions de fonctionnement des Collèges d'Enseignement Rural, Lycées Techniques et Etablissements Professionnels qui constituent aujourd'hui l'élément moteur de la qualification technique de notre jeunesse dans la bataille économique pour la libération totale de la Nation.

Considérant que les problèmes de l'éducation et de l'enseignement ont toujours retenu l'attention du Parti dont le souci est de donner une meilleure qualification à l'homme et au Peuple ;

Considérant que les efforts déjà fournis par notre Peuple sous la direction éclairée du P.D.G. ont eu pour résultat un développement considérable de notre système et appareil d'éducation ;

Considérant que la satisfaction des besoins toujours croissants de notre Peuple en matière de culture exige la création de moyens et conditions favorables au perfectionnement continu du système d'éducation.

DECIDE :

- La création d'un Conseil Supérieur de l'Education Nationale qui aura pour tâche d'assister le Gouvernement dans l'élaboration des directives générales en matière d'enseignement. Le Conseil Supérieur de l'Education Nationale, placé sous la présidence du Chef de l'Etat, comprendra une douzaine de personnalités politiques, administratives et syndicales désignées par Décret.

- La création de Commissions Spécialisées chargées d'élaborer les programmes et des manuels d'enseignement à soumettre à l'approbation du Conseil Supérieur de l'Education Nationale.